

Le 18 décembre 2017.

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 18 décembre 2017, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Lise Nolette est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus confirment la réception de l'avis spécial d'assemblée daté du 4 décembre 2017.

01-12-17 ADOPTION DU BUDGET 2018

Après quelques discussions au préalable sur des postes budgétaires, il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget pour 2018 au montant total de revenus et dépenses de 563 373 \$.

Une copie du budget sera envoyée à chaque adresse civique, de même que publiée sur le site internet de la municipalité.

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h10).

Accepter sur proposition de Mme Roseline Boucher
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale, secrétaire trésorière

